

Perspectives 2018

1. Archéologie (fig. 171 et 172)

- Dans la zone ouverte.
 - . Finir la zone à l'est du mur **USC 1026**.
 - . Démonter tout ou partie des murs **USC 1331** et **1332**.
 - . Lever les dalles funéraires de la galerie nord du cloître. La fouille du dallage en place de la galerie nord du cloître, en 2018, devrait aider à la compréhension de ce secteur d'inhumation, dans son organisation en plan, son phasage et possiblement son recrutement. Selon l'évolution de l'emprise de la fouille, l'étude de la sépulture n° 34 et de ses abords pourrait également se révéler intéressante.
 - . Démonter une partie du dallage de la cour de cloître, en particulier dans la zone des fosses.
 - . Démonter les deux vestiges du mur gouttereau sud de la nef.
- Sondage profond au contact du mur **USC 1114** et de la semelle débordante du chevet (**USC 1283**), pour savoir si le mur correspond ou non au chevet primitif.
- Ouvrir la zone sud-est car le niveau d'arasement élevé du mur ouest du bâtiment du XVIII^e siècle pourrait indiquer l'absence de cellier dans cette partie et, donc, la préservation des vestiges antérieurs.
- Ouvrir la partie ouest de la nef (?).
- Sondage au niveau de l'entrée de l'église (autorisation propriétaire).
- Sondage au niveau du *porticum* supposé (autorisation mairie) En effet, le mur situé au sud de la chapelle du XIX^e siècle (**USC 1016**) rappelle la disposition du *porticum* de la celle grandmontaine de Comberounal (fig. 173).

2. Topographie (fig. 171)

- Levé topographique du flanc ouest du promontoire.

3. Archéologie du bâti (fig. 171)

- Relevé pierre à pierre du mur ouest de l'enclos.

4. Archéogéographie

- L'utilisation du SIG permet d'envisager une synthèse sur l'environnement du monastère de Grandmont, dans le cadre de sa Franchise, qui débouchera sur un questionnaire destiné à la mise en oeuvre d'un programme LiDAR pour 2019 au plus tard.

5. Mobilier

- Etude de la poterie en dépôt, qui pourrait être menée par Sandrine Paradis-Grenouillet, dans le cadre d'une prestation d'Evéha.
- Evaluation de la céramique retrouvée (Brigitte Véquaud, céramologue à l'INRAP, viendra sur le site lors de la prochaine campagne pour voir l'ensemble de ce mobilier).
- Détermination et analyse des objets isolés en métal.
- Etude des fragments de tissu.
- Etude complémentaire du pied du bâton pastoral.

6. Analyses

- Prévoir une colonne de prélèvement dans la zone de terre noire de cour de cloître (fosse 1362).
- Programmer un drone équipé pour réaliser une photogrammétrie du site.

7. Histoire

- Reprendre l'ensemble des sources hagiographiques publiées par Dom Jean Becquet.
- Mettre en parallèle les chroniques de l'époque moderne, trop souvent utilisées sans réelle critique par les historiens de Grandmont.
- Chercher dans le Minutier central parisien s'il n'existe pas un contrat entre l'abbé de Grandmont et un architecte, pour la reconstruction totale de l'abbaye au XVIII^e siècle.

*Victorien Leman, qui sera chargé de l'enquête, pense toutefois qu'il pourrait s'agir d'un accord de gré à gré avec les maîtres d'oeuvre, type de document que les institutions révolutionnaires ont souvent détruit au moment de la saisie comme Bien National. Un cas similaire existe à l'abbaye Notre-Dame de la Joie à Hennebont, avec un phénomène similaire de reconstruction à la charnière des XVII^e-XVIII^e siècles alors que la communauté perd en attractivité. Le seul cas où le passage par un notaire pourrait s'avérer nécessaire est, croit-il, pour un achat de terrain en vue d'une construction, ce qui n'est pas le cas à Grandmont.

8. Mise en oeuvre d'un fichier sur les celles grandmontaines

Ce fichier pourrait être intégré à la base de données *MONASTERES* dans le cadre du projet ANR COL&MON.

Il convient de prévoir, en parallèle, une bibliothèque graphique et photographique : carte de localisation précise, plan de masse général, photographie aérienne...

Voici les rubriques envisagées²⁸¹ :

Nom

Il existe souvent une discordance très notable entre le nom des celles, tel qu'il apparaît dans les documents liés au chef d'ordre, en particulier les bulles, et l'appellation locale, qui peut être du type « les Bonshommes » et qui a pu par ailleurs évoluer dans le temps.

La multiplication des *alias* sera donc inévitable et rendra indispensable un système de renvoi. Pour harmoniser la base de données, il conviendrait de retenir le nom de la commune actuelle pour l'appel de fiche.

Vocable

Les églises des établissements grandmontains sont souvent (toujours ?) dédiées à la Vierge (Notre-Dame ou Sainte-Marie) mais il y eut parfois deux vocables pour un même établissement : celui de l'église monastique n'étant pas le même que celui de la chapelle annexe ou extérieure (quand il y en avait une), parfois dédiée à saint Etienne de Muret, mais avec des confusions possibles (avec le Protomartyr, entre autres), ou à un saint local.

Localisation

Diocèse, département, arrondissement, commune.

Donner la référence au cadastre dit napoléonien, avec concordance avec le cadastre actuel.

Date de fondation

Cette rubrique pose la question de la fiabilité des sources. La notion de « première mention », qui se référerait essentiellement aux bulles, pourrait être une solution complémentaire.

Fondateur

La question est complexe à cause des « usurpateurs » comme pour la Haye d'Angers.

Peut-on alors distinguer le fondateur réel et le fondateur fictif ? Dans d'autres ordres, cette situation peut se rencontrer ; on parle alors de « bienfaiteur » et « d'augmentation de dotation »²⁸².

²⁸¹ Nous remercions Monsieur Jean-René Gaborit pour ses remarques constructives.

²⁸² En 1098, Robert, vidame de Senlis et baron de Surveilliers, donne l'église Saint-Nicolas et des terres situées à Acy aux moines clunisiens de Saint-Martin-des-Champs. Mais un acte de Louis VI en 1124 qualifie Guy de la Tour comme le « constructeur » du monastère et confirme toutes les donations faites par Guy. Il s'agit du constat d'un accroissement considérable de la dotation de 1098, qui permet aux moines de contrôler une bonne partie des terres et des hommes de la vallée de la Nonette, entre Senlis et Chantilly. Guy de la Tour, chevalier de la tour de Senlis, est un proche du roi. Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Drancy, de Villepinte et de Bray, il

Situation en 1317

. si prieuré : celles dépendantes

. si succursale : prieuré-père

Nombre de frères/moines

Indiquer toutes les mentions fiables avec les dates.

Site

En déterminant une série limitée de critères, comme relief, hydrographie, forêt rapport à l'habitat existant...

Archéologie

Indiquer les vestiges subsistants ainsi que la possibilité d'une investigation archéologique au sens large du terme ; mentionner les opérations déjà menées.

Sources et travaux**9. Valorisation scientifique**

Organisation d'une journée d'étude sur l'ordre de Grandmont (état des connaissances, le vendredi 18 mai 2018 à l'Université de Limoges)

Argumentaire

Les crises qui secouent Grandmont de la seconde moitié du XIIe au début du XIVe siècle, par leur nombre, leur fréquence et leur ampleur, sont l'une des caractéristiques majeures de l'évolution de cet ordre atypique. Deux raisons compatibles sont évoquées pour expliquer ce fait unique dans l'histoire monastique : un conflit générationnel entre tenants de la Tradition érémitique des premiers temps et partisans d'une évolution assumée vers le cénobitisme ; une opposition structurelle entre clercs et laïcs liée à l'égalité prônée par le fondateur, irréaliste dans le contexte religieux des XIe-XIIe siècles. Une raison conjoncturelle a certainement contribué à renforcer les tensions : l'implication de l'ordre dans la lutte géopolitique que se livrent les souverains plantagenêts et capétiens. Une dernière raison semble moins prise en compte : le dysfonctionnement du réseau grandmontain, dont il faudrait préciser les causes (essaimage précoce et trop rapide, non contrôlé et non souhaité...).

En 1317, le pape prend la seule décision capable de modifier la donne de départ : l'adoption de la règle bénédictine qui s'accompagne de la refonte des institutions centrales, sur le modèle des grands ordres bénédictins de l'époque, et d'une restructuration complète du réseau de dépendances. Cette réforme, au sens littéral du mot, permet le maintien de Grandmont jusqu'au XVIIIe siècle, période pour laquelle on aimerait savoir ce qui est resté du passé « grandmontain » de cette puissante abbaye bénédictine.

Cette Journée de mise en commun des connaissances et des réflexions sur l'abbaye chef d'ordre de Grandmont et ses dépendances se présente comme le pilote de rencontres annuelles ou bi-annuelles, qui se veulent pluridisciplinaires.

Programme provisoire

- Claude Andrault, *Une nécessaire hiérarchisation ou les pièges de l'historiographie.*

appartient à une famille de l'aristocratie régionale, originaire de Chantilly, que l'on suit depuis l'époque d'Hugues Capet.

- Claude Adrault, *Autour de 1200 : le contexte des modes architecturales « au désert »*.
- Jean-Loup Lemaître, *Le nécrologe et les calendriers de Grandmont, XIIe-XIIIe siècle*.
- Alison Stone, *Le liber de miraculis*. A confirmer
- Nicholas Vincent, *Les Plantagenêts et Grandmont*.
- Daniel Prigent, *La fouille d'une celle grandmontaine*. A confirmer
- André Larigauderie, *Archéologie de trois celles grandmontaines*.
- *Présentation des résultats des opérations archéologiques sur l'abbaye chef d'ordre de Grandmont et son environnement*.
 - Philippe Racinet et Julie Colaye : archéologie de terrain.
 - Erwan Nivez : archéologie funéraire.
 - Arnaud Ybert : mobilier lapidaire.
 - Sébastien Porcheret : étude du bourg.
 - Christophe Cloquier : aménagements hydrauliques.
 - Jean-Marc Popineau et Maxime Larratte : archéogéographie.